

## Règlement Général sur la Protection des Données

AVF-Marseille

### CHARTRE DE PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Dans le cadre de son activité AVF Marseille collecte et traite des données personnelles fournies par l'adhérent, ou par la personne renseignant une fiche-contact, lors de son inscription.

Ces données sont :

- Le nom, prénom
- l'adresse mail.
- Le numéro de téléphone fixe et/ou portable.
- Le code postal de la résidence.

Et parfois pour les adhérents uniquement :

- L'adresse postale.
- La date de naissance.
- Un certificat médical en fonction des activités.

AVF Marseille est soucieux de préserver la confidentialité, l'intégrité, la sécurité de ces données personnelles et met en place les moyens de protection conformes aux dispositions légales.

Seuls le/la président(e) et le/la web-master ont la capacité à traiter ces données sensibles,

Seuls les adhérents à jour de cotisation ont la possibilité d'accéder exclusivement aux données suivantes:

- Nom prénom
- Adresse mail
- Tel fixe et/ou portable

Chaque adhérent dispose d'un droit d'opposition, de limitation, de portabilité et le cas échéant d'effacement de ces données personnelles.

Pour exercer ces droits ou pour toute autre question sur le traitement des données personnelles par AVF Marseille l'adhérent dispose de l'adresse suivante :

[dp@avf-marseille.com](mailto:dp@avf-marseille.com)

AVF Marseille exerce un droit d'effacement des données personnelles :

- Après douze mois pour une fiche-contact n'ayant pas donné suite à une adhésion.
- Trois ans après la fin d'une adhésion, seules sont conservées, à des fins d'exploitation statistiques, un numéro anonyme accolé aux dates de début et de fin d'adhésion.

L'ensemble de ces dispositions sont conformes au Règlement Général des Données Personnelles RGDP et à la CNIL.